



DOMAINE de la  
RESCLAUZE



## DANS CE NUMÉRO

---

L'édito de la présidente

---

Adhésion en ligne

---

Assemblée Générale du SPLR  
(ouverte à tous)

---

Formations

---

Assemblée Générale URPS  
Podologue Occitanie

# L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Chères consœurs, chers confrères,

Une nouvelle année se termine. Même si le contexte économique n'est pas favorable, 2022 nous aura donné l'impression d'un retour à la normal côté sanitaire.

2022 aura aussi été une année très dynamique du côté de la FNP et des syndicats régionaux.

Des négociations très encourageantes ont eu lieu avec le ministère de la santé au sujet de la **taxe additionnelle**. Taxe très injuste qui ne touche que très peu de professions. Le président de la FNP M. David BOUDET nous en parlera lors de l'assemblée générale du 28/01/2023. Pour que la FNP fasse un pas supplémentaire il faut que nous débloquions un budget supplémentaire pour le lobbying dans les instances et faire valoir nos prérogatives. Nous avons donc besoin de vos adhésions et de vos participations aux formations pour financer ce budget. Nous avons besoin de votre soutien **à tous** pour pousser les portes auxquelles nous nous heurtons. REJOIGNEZ-NOUS !!! Tout ceci vous concerne de très près !

Lors de l'assemblée générale nous vous présenteront aussi la nouvelle obligation à laquelle vous allez devoir faire face : **La CERTIFICATION**. Elle a pour but de nous pousser à améliorer nos pratiques professionnelles. Cette obligation rentre en action à partir du 01/01/2023. L'agence du numérique en santé (ANS) sera en charge de contrôler cette certification auprès des pédicures podologues.

Bonne nouvelle du côté du **DPC**. Les représentants de la FNP ont négocié une indemnisation qui passe de 30€ à 55€ de l'heure, soit pour une journée de 7h de formation nous passons de 210€ à 385€ ! N'hésitez pas à faire les formations DPC proposées par Podoform et les syndicats régionaux ! Nous aborderons également le sujet des obligations DPC en AG.

**Les entretiens de podologies** ont été un grand succès cette année : de nombreux podologues sont venus à Paris pour assister aux conférences sur le thème de l'enfant. En 2023 les entretiens porteront sur « l'évaluation clinique quantifiée en podologie ». Ce qui comprend des thèmes sur la pédicurie. Ils auront lieu le **6 et 7 octobre 2023**. Pensez dès maintenant à réserver vos dates !

Du côté régional nous avons mis en place une plateforme pour **faciliter les adhésions ainsi que les inscriptions aux formations**. Vous pouvez dès à présent les faire en ligne et régler directement sur le site par carte bancaire si vous le souhaitez.

Pour la 1ère fois en 2022 nous vous avons proposé une formation DPC en plus des formations FIFPL de façon à utiliser au mieux vos budgets formation. Nous souhaitons continuer à vous proposer ces formations DPC tous les ans.

J'en profite pour remercier très vivement l'équipe qui fait fonctionner le SPLR. Ils sont tous bénévoles et font un travail extraordinaire. Merci à vous !

En espérant avoir votre soutien pour qu'ensemble nous soyons plus forts !

Catherine CORUBLE-TRICHET

Présidente SPLR

## ADHÉSION

Depuis la fin d'année 2022, vous pouvez désormais adhérer en ligne. Facile, pratique, permettant le règlement par carte bancaire, nous continuons de nous moderniser!

<https://federationdespodologues.assoconnect.com/collect/description/252433-o-adhesion-syndicat-des-podologues-du-languedoc-roussillon-2023>



Adhésion syndicat des podologues du Languedoc Roussillon 2023

J'adhère !



# ASSEMBLEE GENERALE DU SPLR

Samedi 28 Janvier 2023

Cette année, notre Assemblée Générale se déroule de 9h à 16h.  
au Domaine de la Resclauze - chemin de ronis - 34720 CAUX.

Viticulteurs de père en fils, la famille ASTRUC s'active depuis 4 générations à faire vivre avec passion ce Domaine Viticole familial de 40 hectares.

C'est l'occasion de se retrouver entre professionnels afin de passer un moment convivial tout en échangeant sur différents thèmes.

Programme de la journée

9h Accueil des participants et visite des stands fournisseurs

10h Assemblée générale du SPLR : Ordre du jour

- Rapport moral de la présidente
- Rapport financier pour l'année écoulée (du 01/01/2022 au 31/12/2022) et vote du quitus au trésorier
- Présentation du budget pour 2023. Vote pour l'approbation de ce budget.
- Election d'un nouveau trésorier suite à la démission d'Anthéa Trarieux. Si vous souhaitez vous présenter à ce poste, merci de nous contacter par mail : [splr.languedoc@gmail.com](mailto:splr.languedoc@gmail.com)
- Vote pour l'augmentation ou le maintien du montant de la cotisation.
- Actualité sur le syndicat régional des podologues Languedoc Roussillon
  - Les formations de 2022 et de 2023
  - La plateforme Assoconnect : inscription au SPLR et aux formations
- Actualité de la Fédération Nationale des podologues. Présence de M. David Boudet président de la FNP :
  - La taxe additionnelle : évocation de la rencontre avec le cabinet du ministre de la santé. Nous allons tous devoir faire des choix pour notre assurance maladie. Comment le faire de façon judicieuse ?
  - La certification : nouvelle obligation des professionnels de santé qui entre en vigueur en janvier 2023
  - Le DPC
  - Les entretiens de podologie 2023 : évaluation clinique quantifiée en podologie



DOMAINE de la  
RESCLAUZE

## PODOFRANCE

### NOS LAMES DE GOUGES



### NOS LAMES DE BISTOURIS



LA GAMME LA PLUS COMPLETE DU MARCHÉ



Qualité / Tranchant / Sécurité

Importateur exclusif  
**PODOFRANCE**

Vos commandes :  
**[commande@podofrance.fr](mailto:commande@podofrance.fr)**

**Tél : 01 76 21 80 10**  
Coût d'un appel local

REJOIGNEZ NOS RESEAUX SOCIAUX ET PROFITEZ DES  
NOMBREUSES OFFRES



[www.podofrance.fr](http://www.podofrance.fr)

12h30 : Buffet offert par le syndicat et l'URPS

- visite des stands
- présentation des vins du vignoble par le propriétaire

14h30 : Les Missions du CROPP (Jean Bascou).

15h : Assemblée Générale de l'URPS

- Rapport moral du Président
- Rapport financier pour l'année écoulée (du 01/01/2022 au 31/12/2022) et vote du quitus au trésorier
- Présentation du budget pour 2023. Vote pour l'approbation de ce budget.
- Nomination d'un nouveau Président suite à la démission de David Boudet.
- Nomination d'un nouveau secrétaire.
  - Si vous souhaitez vous présenter à ce poste, merci de nous contacter par mail : [urspodosoccitanie@gmail.com](mailto:urspodosoccitanie@gmail.com).  
Seuls les membres des syndicats régionaux Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées peuvent prétendre à ce poste.

16h : fin de journée

Si vous ne pouvez pas participer à l'assemblée générale du SPLR et que vous êtes adhérent, vous pouvez nous demander un pouvoir de représentation par mail : [splr.languedoc@gmail.com](mailto:splr.languedoc@gmail.com)

Si vous ne pouvez pas participer à l'assemblée générale de l'URPS, vous pouvez nous demander un pouvoir de représentation par mail : [urspodosoccitanie@gmail.com](mailto:urspodosoccitanie@gmail.com)

OUVERTS A TOUS LES PEDICURES PODOLOGUES

Merci de vous inscrire au buffet si vous y participez, voici le lien

(inscription gratuite) : <https://federationdespodologues.assoconnect.com/collect/description/281017-a-assemblee-generale-du-splr-2023>



Stands fournisseurs présents : PodoFrance / Poderm / Eloi-Podiafrance / Macsf / Aesio (mutuelle) / RM Ingénierie et Aseptia.

**PODERM**  
PROFESSIONAL

**SPÉCIALISTE DU PIED  
ET DES ONGLES**

 **SWISS MADE**

**COMMANDEZ RAPIDEMENT SUR VOTRE  
ESPACE PROFESSIONNEL [poderm.com](https://www.poderm.com)\*!**



**DES INGRÉDIENTS  
NATURELS DE  
HAUTE QUALITÉ  
CONCENTRÉS  
POUR UN  
MAXIMUM DE  
RÉSULTATS**  
VEGAN

**RECOMMANDÉ PAR LES PODOLOGUES**

Contact formation produits: Perrillat-Bottonet Marie-Ange - [m-a.perrillat@poderm.com](mailto:m-a.perrillat@poderm.com) - +33(0)7 85 71 45 34

# FORMATIONS ET SOIREEES

## FORMATIONS

- 23 mars : Imagerie médicale avec Mme FONTAINE Anne (Radiologue) - Prise en charge FIFPL possible



<https://federationdespodologues.assoconnect.com/collect/description/281016-b-formation-imagerie-medicale>



- Les chaines musculaires avec David WIENER (Pédicure Podologue -Prise en charge DPC possible (2 dates)
  - Montpellier : 12/05/23
  - Narbonne : 13/05/23
- (4ème trimestre) PSC1 à Montpellier - Prise en charge FIFPL possible



**Évaluation clinique quantifiée en Podologie**

**48<sup>èmes</sup>**

**ENTRETIENS DE  
PODOLOGIE**

**6 et 7 Octobre 2023**

*fnp*

# ASSEMBLEE GENERALE URPS PODOLOGUES OCCITANIE



Union régionale des professionnels de santé  
Podologues de l'Occitanie

## ASSEMBLEE GENERALE URPS PODOLOGUES OCCITANIE

**Samedi 28/01/2023 - 14h30**

Domaine de la Resclauze  
Chemin de Ronis  
34720 CAUX

Tous les pédicures-podologues d'Occitanie sont invités. Vous êtes tous membre de l'URPS de par votre cotisation obligatoire (CURPS). Vous trouverez l'ordre du jour dans le programme de la journée en page 3.

Un buffet gratuit vous est proposé à midi si vous le souhaitez. Pour le buffet, merci de bien vouloir vous inscrire avant le 15/01/23.

Vous trouverez également un pouvoir de représentation si vous ne pouvez pas venir à l'AG.

<https://federationdespodologues.assoconnect.com/collect/description/281017-a-assemblee-generale-du-syndicat-des-podologues-du-languedoc-roussillon-2023>

### Appel à candidature et renouvellement des postes

Chère consœur, cher confrère,

Nous avons besoin de vous afin de pourvoir les postes au sein du bureau et d'administrateurs.

L'URPS Pédicures-Podologues a vu le jour le 6 juin 2011 par l'arrêté du 6 avril 2011.

Le rôle de l'URPS est de siéger en présentiel ou en distanciel de plus en plus maintenant aux réunions avec l'ARS et les autres URPS. Elle a participé à l'élaboration de nombreux schémas régionaux d'organisation des soins afin d'établir une coopération interprofessionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale des patients et de conduire à des projets d'intervention pertinents dans nos domaines de compétence.

Les pouvoirs publics et les autres professions de santé n'ont pas toujours une connaissance approfondie de nos compétences et du rôle que l'on a à jouer auprès des différents schémas régionaux d'organisation des soins. Notre principale tâche, en ce début d'existence, a été de nous faire connaître auprès de l'ARS et des instances compétentes.

Il a fallu expliquer nos champs d'action et notre domaine de responsabilité.

Notre statut un peu particulier très libéral ne facilite pas les échanges avec les autres acteurs de santé. Des organismes tels que les URPS maintiennent le lien confraternel de partage interprofessionnel.

Cet organisme permet d'identifier les acteurs potentiels d'une prise en charge, d'évaluer les compétences de chacun afin de transmettre les informations pertinentes au vue de cette prise en charge. C'est pourquoi il est intéressant d'intégrer des structures pluri-professionnelles, afin d'échanger avec d'autres professionnels de santé sur les problématiques rencontrées, tant dans le domaine administratif que dans le domaine sanitaire et social.

De plus la réunion des URPS permet la mutualisation des outils de transmission de l'information afin que chacun puisse être au fait de l'évolution des programmes élaborés à l'ARS pour le bien-être de nos patients.

Nous avons besoin de votre réponse au plus vite, et si possible au plus tard à l'assemblée générale du syndicat des podologues Languedoc Roussillon qui aura lieu en janvier.

Recevez nos salutations confraternelles.

Le bureau des URPS pédicures podologues Languedoc Roussillon  
Président David Boudet - Trésorier Laurent JULIEN - Secrétaire Catherine Coruble Trichet

